



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 32548

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet de la lutte contre l'illettrisme à la Réunion. Ce phénomène, encore tabou, concerne près de 100 000 Réunionnais de plus de quinze ans, parmi lesquels figurent de nombreux jeunes sortant du système scolaire. Aussi en 1997, la lutte contre l'illettrisme a donné lieu à la signature d'un accord entre l'Etat, le rectorat, le conseil régional et le conseil général afin de tendre vers une meilleure cohérence entre les différents acteurs et vers une plus grande efficacité du dispositif de lutte contre l'illettrisme. Toutefois, pratiquement, la coordination de l'ensemble des actions menées par les différents intervenants demeure partielle. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'elle envisage de prendre afin que la mobilisation des acteurs qui participent à la lutte contre l'illettrisme soit renforcée et encouragée en faveur d'actions prioritaires

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32548

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4217